

Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans les provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomani et du Tanganyka

RD Congo



Août 2016
Données collectées en Juin-Juillet 2016



World Food Programme

Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans les provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomani et du Tanganyka, République Démocratique du Congo,

Données collectées en Juin, juillet 2016.

Rapport publié en Août 2016.

Ont contribué à la rédaction de ce rapport :

Olo Sib, VAM/M&E officer / PAM (ollo.sib@wfp.org)

Pembe Lero, VAM officer (pembe.lero@wfp.org)

Theo Kapuku, M&E Officer / PAM (theo.kapuku@wfp.org)

Yannick MPINDU, M&E assistant / PAM (yannick.mpindu@wfp.org)

Patrick Thea / PAM (patrick.thea@wfp.org)

Arnold Kanku, VAM officer / PAM (arnold.kanku@wfp.org)

Bope Albert, Directeur INS Lubumbashi (bopealbert@yahoo.fr)

Innoncent kabongo, INS Lubumbashi (innoncentkabongo2013@gmail.com)

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter :

Claude Jibidar: Directeur, Représentant du PAM (claude.jibidar@wfp.org)

Sitta Kai-Kai, Directrice Adjointe (sitta.kai-kai@wfp.org)

Raoul Balletto, Chef de Programme du PAM (raoul.balletto@wfp.org)

Yves Aklamavo, Chef de zone Katanga et Kasai /PAM (yves.aklamavo@wfp.org)

Zo EORINTANY, Chargée de Programme PAM/Lubumbashi (zo.eorintany@wfp.org)

Table des matières

I.	RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
II.	CONTEXTE.....	7
III.	MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE	8
IV.	PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	9
	IV.1. Deux millions de personnes en insécurité alimentaire sévère	9
	IV.2. Vingt neuf pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre.....	10
	IV.3. Les personnes déplacées sont plus affectées par l'insécurité alimentaire.....	14
	IV.4. La morbidité et la mortalité élevées sont les deux principaux chocs subis par les ménages	15
	IV.5. L'indice moyen de stratégie de survie est en baisse de 4 points par rapport à décembre 2015 .	15
	IV.6. Les ménages dépensent 0,29 USD par personne par jour pour la nourriture.....	16
	IV.7. Niveau faible des stocks alimentaires des ménages	18
	IV.8. Cinquante cinq pourcent des ménages utilisent des sources d'eau non potable.....	21
	IV.9. Plus de la moitié des déplacés est dans la classe de richesse très pauvres.....	22
	IV.10. La couverture de l'assistance humanitaire est faible ; 36 pourcent des personnes en insécurité alimentaire sévère reçoivent l'assistance alimentaire	23
V.	DISCUSSIONS & RECOMMANDATIONS.....	24

Liste des tableaux, figures et cartes

TABLE 1: ESTIMATION DE LA POPULATION EN INSECURITE ALIMENTAIRE	10
TABLE 2: REPARTION DES CLASSES DE SCORE DE DIVERSITÉ ALIMENTAIRE	13
TABLE 3: NIVEAU D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES	14
TABLE 4: PART DES DÉPENSES ALIMENTAIRES ET DÉPENSES ALIMENTAIRES PER CAPITA PAR JOUR	18
TABLE 5: SOURCES DE REVENU SELON LE STATUT DU CHEF DE MÉNAGE.....	19
TABLE 7: CONTRAINTES À LA PRODUCTION AGRICOLE ET SUPERFICIE MOYENNE EMBLAVÉE.....	20
TABLE 8: STOCKS ALIMENTAIRES MOYENS ET DURÉE DES STOCKS.....	20
TABLE 9: CLASSES DE RICHESSE	22
FIGURE 1: EVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES AFFECTEE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE SEVERE ET MODEREE	10
FIGURE 2: FREQUENCES DE CONSOMMATION HEBDOMADAIRE DES GROUPES D'ALIMENTS SELON LE NIVEAU DE SECURITE ALIMENTAIRE	11
FIGURE 3: EVOLUTION DE LA PROPORTION DE MÉNAGES APPARTENANT À LA CLASSE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAUVRE.....	13
FIGURE 4: EVOLUTION DE L'INDICE MOYEN DE STRATÉGIE DE SURVIE	16
FIGURE 5: STRUCTURE DES DÉPENSES DES MÉNAGES	17
FIGURE 6: PRINCIPALES SOURCES DE REVENU ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	19
FIGURE 7: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MAÏS.....	19
FIGURE 8: DURÉE DE CONSOMMATION DES RÉCOLTES DE LA CAMPAGNE AGRICOLE	21
FIGURE 9: SOURCES D'EAU DE BOISSON SELON LE STATUT DU CHEF MÉNAGE	21
FIGURE 10: TEMPS MIS POUR LA COLLECTE DU COMBUSTIBLE POUR LA CUISSON DES ALIMENTS.....	22
FIGURE 11: INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CLASSES DE RICHESSE	23
FIGURE 12: ACCESSIBILITÉ À L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE SELON LE STATUT DU CHEF DE MÉNAGE ET LE GROUPE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	23
CARTE 1: GROUPE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE	12

I. Résumé exécutif

L'enquête révèle qu'environ deux million de personnes sont sévèrement affectées par l'insécurité alimentaire dans l'ensemble des territoires enquêtés ; soit 20 pourcent de la population totale. La situation alimentaire est particulièrement préoccupante dans les territoires de Mitwaba (89 pourcent), Nyzuzu (87 pourcent) et Kalemie (81 pourcent) où les prévalences de l'insécurité alimentaire sont parmi les plus élevées. L'insécurité alimentaire sévère est prédominante à Mitwaba (33 pourcent), Kabalo (30 pourcent) et Nyuzu (29 pourcent).

Les facteurs associés à l'insécurité alimentaire sont multiples. D'abord, les ménages subissent plusieurs chocs qui affectent leurs moyens d'existence. L'enquête révèle que 43 pourcent des ménages ont subis au moins un choc au cours des six derniers mois. La maladie grave d'au moins un des membres du ménage et le décès d'un actif sont les deux principaux chocs subis par les ménages ; indiquant une **morbidity élevée** chez la population enquêtée. Associée aux déplacements forcés, la morbidité réduit les opportunités de travail, l'accès aux facteurs de production et le capital humain. Par conséquent, les ménages en insécurité alimentaire recourent à des sources de revenu peu fiables et durables. En effet, les travailleurs occasionnels et les personnes qui vivent des dons sont les plus affectés par l'insécurité alimentaires ; les personnes déplacées sont caractéristiques de ces groupes. Disposant de sources de revenu précaires, les personnes en insécurité alimentaire vont recourir des stratégies de survie qui compromettent leurs moyens d'existence actuels et futurs.

Face à la morbidité élevée, les ménages recourent de manière graduelle à des stratégies de survie de plus en plus sévères. Ils commencent par les stratégies alimentaires, notamment la réduction de la quantité et du nombre des repas et l'emprunt de nourriture. Lorsque qu'ils ont épuisé ces stratégies à court terme axées sur l'accès à la nourriture, les ménages recourent à des stratégies plus dégradantes et sévères, notamment le retrait des enfants de l'école, la réduction des soins de santé (malgré la morbidité élevée) et la vente de biens productifs et non productifs. Ces dernières stratégies compromettent durablement la capacité de résilience des ménages qui resteront vulnérables à tout choc exogène.

La sévérité des chocs est mesurée par l'indice de stratégie de survie. Sa valeur moyenne est de 8,8, soit une baisse de 4 points par rapport à la moyenne de 2012-2014. En dépit de cette tendance générale à la baisse, la valeur de l'indice de stratégie de survie a gagné 7 points à Moba, 5,7 points à Mitwaba et 5,1 points à Pweto par rapport à décembre 2015 ; indiquant des difficultés croissantes d'accès à la nourriture pour les ménages de ces territoires. Toutes les catégories de ménages sont affectées par les principaux chocs. En effet, l'indice de stratégie moyen est de 8.7 pour les résidents contre respectivement 22,6 pour les déplacés en famille d'accueil ; indiquant une situation alimentaire plus dégradée chez cette dernière catégorie de ménage. De même, l'indice moyen de stratégie est de 8.6 pour les ménages qui vivent principalement la vente des produits agricoles contre 17.8 et 12.9 respectivement pour ceux qui vivent du travail journalier agricole et des dons ; confirmant une situation alimentaire plus dégradée chez les ménages qui utilisent des sources de revenu non fiables et non durables.

L'endettement est une stratégie couramment utilisée par les ménages enquêtés. 48 pourcent des ménages déclarent avoir contracté une dette au cours des trois derniers mois ; la situation alimentaire de ces ménages restera fragile dans la mesure où le remboursement de la dette se fera en contractant une autre dette ou en vendant une part importante de la production agricole. Cette dernière étant en baisse au cours des dernières années, le niveau des stocks alimentaires est faible ; accentuant le déficit alimentaire chez les ménages. Actuellement, les stocks de maïs issus de la production propre des ménages ne couvrent que 2.3 mois ; indiquant que la production propre ne

couvre que partiellement les besoins des ménages. Par conséquent, les ménages vont dépendre des marchés ; Plus de 60 pourcent des dépenses sont consacrées à l'achat de nourriture.

La proportion élevée des dépenses alimentaires dans les dépenses totales limite les capacités d'accès aux services sociaux de base. En effet, une proportion élevée des ménages consomment de l'eau non potable, notamment à Sakania (tous les ménages), Mitwaba (91 pourcent), Malemba-Nkulu (80 pourcent), Sando (75 pourcent), Dilolo (73 pourcent), Kasenga (72 pourcent) et Moba (68 pourcent). La consommation de l'eau non potable accroît davantage la morbidité du fait du risque élevé de maladies hydriques. L'accès limité aux services sociaux de base traduit également une forme de pauvreté. Cette dernière est mesurée par l'indice de richesse qui est calculé en établissant une relation structurelle entre les biens domestiques possédés par les ménages, notamment la radio, la télévision, la machine à coudre, la bicyclette, le bœuf de trait, la mobylette, le moulin manuel, le matériel de pêche, la charrue, le pousse pousse, le téléphone portal, le matelas, la table, la lampe et les ustensiles de cuisine.

L'enquête confirme une relation structurelle positive entre la pauvreté mesurée par l'indice de richesse et l'insécurité alimentaire ; les ménages pauvres sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'accès à l'assistance humanitaire est déterminant pour améliorer la situation alimentaire des ménages. L'enquête révèle une faible couverture de l'assistance humanitaire. De plus, le ciblage des bénéficiaires de cette assistance peut encore être amélioré car les erreurs élevées d'inclusion-exclusion limitent l'impact positif de l'assistance alimentaire.

Pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'assistance humanitaire, l'on recommande :

Actions	Durée	Acteurs
Apporter une assistance humanitaire, comprenant l'assistance alimentaire, le soutien aux moyens d'existence et l'accès aux biens domestiques à 2 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère dans les territoires : les territoires de Mitwaba, Kalemie, Manono et Nyuzu sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère.	Septembre – décembre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Organiser une analyse des options de réponses en vue de déterminer les autres réponses pertinentes à mettre en œuvre à moyen et long terme pour répondre aux besoins humanitaires	Octobre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Soutenir la reconstitution des moyens d'existence et la relance agricole en favorisant l'accès aux facteurs de production	Octobre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Renforcer le suivi de la sécurité alimentaire dans les territoires fortement affectés par l'insécurité alimentaire	Septembre 2016	Gouvernement et ses partenaires

II. Contexte

La province de l'ex- Katanga couvre une superficie de 496 877 Km², soit 21,8 pourcent du territoire national. Avec une population estimée à 12.744.504 d'habitants en 2015 dont 6.337.482 hommes et 6.407.022 femmes, sa structure est essentiellement jeune et son taux de croissance démographique est estimé à 3,9 pourcent par an. Les moins de 15 ans représenteraient 52 pourcent de la population totale. La densité est d'une manière générale très faible (11 habitants par Km²) mais très variable avec une très forte concentration et polarisation autour des villes et zones minières.

Au moment où est organisée cette enquête approfondie de la sécurité alimentaire des ménages, le contexte de l'ex-province du Katanga est caractérisé par deux grandes tendances :

- la recrudescence des conflits armés à travers les incursions répétitives des Maï-Maï dans le « triangle de la mort », plus particulièrement dans la partie Sud-Ouest du territoire de Mitwaba- fief des groupes Maï-Maï. Cette situation a ainsi entraîné depuis la fin de l'année 2015 d'importants déplacements internes (Territoires de Lubudi et de Mitwaba) et de retours (Territoires de Pweto, de Mitwaba, de Manono, de Nyunzu, de Kabalo et de Malemba-Nkulu).
- Les inondations ont entraîné des destructions de cultures, des pertes de récoltes et des réserves alimentaires pour beaucoup de ménages. Les récoltes des principales cultures prévues pour la seconde saison agricole ont été partiellement perdues. Dans certaines zones le niveau d'eau dans les champs a occasionné des récoltes précoces de tubercules (manioc, patates) ; l'on note aussi une perte en semences gardées sur pieds en plein champs (boutures de manioc) ou stockées à domicile.

Le IPC 14ème cycle a estimé qu'au moins 1,7 millions de personnes seraient en insécurité alimentaire aigüe dans l'ex- Katanga. Les territoires les plus concernés sont ceux se trouvant dans le « triangle de la mort » (Mitwaba, Pweto, Nyunzu et Manono). Pour les autres territoires comme Kalemie et Kabalo, Makemba-Nkulu certaines zones de conflits et de mouvements de populations sont aussi concernées (poches classées en phase de crise).

Sur le plan nutritionnel, la période allant d'avril 2015 à mars 2016 était marquée par des taux élevés de malnutrition aigüe allant de 13 à 25% dans la plupart des territoires. Par ailleurs, les ménages ont subi d'autres chocs telles que la rougeole et les inondations (fin 2015 et début 2016) dans les territoires de Manono, Bukama, Malemba Nkulu, Kabalo, Kongolo, Nyunzu et Moba. Une épidémie de choléra s'est aussi déclenchée à la même période.

Les provinces de Lualaba et du Haut-Lomami accusent un manque considérable d'information relative à la sécurité alimentaire des ménages dans un contexte de fluctuations des prix des denrées alimentaires de base telles que la farine de maïs dues aux externalités des marchés régionaux.

Ce tableau illustre bien la précarité de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans l'ex-province du Katanga et leur vulnérabilité subséquente face aux divers chocs auxquels elles sont continuellement exposées. Cette vulnérabilité élevée nécessite un suivi permanent. C'est dans ce cadre que le Programme Alimentaire Mondial a initié les enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire sur l'ensemble des 22 territoires de l'ex-Katanga. Ainsi, les résultats de cette enquête permettront d'apprécier l'évolution de la sécurité alimentaire des ménages sur l'ensemble de l'ex-province Katanga et d'orienter subséquemment les interventions alimentaires en faveur des populations affectées.

III. Méthodologie et limites de l'enquête

L'analyse portera sur la situation alimentaire, les besoins, les risques, les capacités, et la vulnérabilité des déplacés, et des populations hôtes. Elle vise à établir le profil des personnes ou des groupes de personnes vulnérables. L'analyse met en évidence les facteurs associés à la vulnérabilité de ces personnes.

Elle fait des recommandations sur les programmes humanitaires à mettre en œuvre et plus spécifiquement elle devra : (i) déterminer les mesures nécessaires et l'assistance requise pour s'assurer que les réfugiés ont un accès à une nourriture adéquate suffisante en qualité et en quantité ; (ii) évaluer les besoins d'assistance alimentaire et non alimentaire et faire des recommandations ; (iii) décrire la situation de sécurité alimentaire des populations réfugiées et des villages d'accueil ; (iv) revoir la qualité et la pertinence des interventions en cours liées à la sécurité alimentaire ; (v) identifier les interventions (et modalités) les plus efficaces liées à la sécurité alimentaire, et/ou l'autosuffisance.

L'échantillon calculé est représentatif pour obtenir une bonne estimation des principaux indicateurs de la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un échantillon représentatif tiré sur base d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unité primaire les sites ou villages de réfugiés et comme unité secondaire les ménages. Les ménages sont choisis au hasard dans les sites ou villages par la méthode dite des « itinéraires » ; un premier ménage est tiré dans une tente ou concession donnée puis les autres choisis selon le pas de tirage préalablement calculé. Les estimations des populations ci-dessous ont été obtenues à partir d'un échantillon de 2625 ménages repartis selon le poids démographique dans les 22 territoires des provinces du Haut Katanga, Haut Lomami, Lualaba et Tanganyika. Les limites des proportions des ménages en insécurité alimentaire ont été calculées à l'aide de la formule suivante :

$$P = p \pm Z \cdot \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

Où :

P = Limites (inférieure ou supérieure) ;

p = Proportion de la population en insécurité alimentaire ;

n = Taille de l'échantillon

Z = coefficient de confiance (valeur tabulée de la loi normale ici Z=1,96)

15 enquêteurs, délégués par l'Institut National de Statistiques de Lubumbashi, ont collecté les données. Ces données ont été collectées du 20 juin au 20 juillet. 2625 ménages ont finalement répondu aux questions, soit un taux de réponse de 100%.

Comme toute enquête, le manque de sincérité des ménages répondants peut être un biais important. Aussi, certaines questions font recourir à la mémoire des enquêteurs ; des effets de mémoire ont pu affecter la qualité de certaines réponses. Par ailleurs, des ménages connaissant la finalité de ces enquêtes ont pu dramatiser leur situation. Ces biais ont été anticipés lors de l'élaboration du questionnaire, au cours de la formation et de la constitution des enquêteurs. Ils ne remettent pas en cause les résultats de cette enquête.

IV. Principaux résultats de l'enquête

IV.1. Deux millions de personnes en insécurité alimentaire sévère

1. Le mois de juin correspond à la fin des récoltes de maïs. A l'entrée de la soudure, les ménages prennent en moyenne deux repas par jour, adultes comme enfants. Cependant, dans le territoire de Kabongo, les ménages prennent en moyenne trois repas pas jour, adultes et enfants compris. L'enquête révèle que 6,9 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire globale dont environ 2 millions sévèrement affectées ; **20 pourcent et 48 pourcent de l'ensemble de la population des zones enquêtées sont affectés par l'insécurité alimentaire respectivement sévère et modérée**. Ces personnes ne peuvent couvrir tout seul leurs besoins alimentaires minimum sans une assistance extérieure.
2. La province de Lualaba représente la proportion la plus affectée par l'insécurité alimentaire globale (78 pourcent dont). Celle est suivie de la province du Tanganyika (74 pourcent). Cette dernière province renferme la proportion la plus élevée de personnes en insécurité alimentaire sévère (27 pourcent). Dans la province du Haut-Lomani, 66 pourcent de la population sont affectés par l'insécurité alimentaire dont 21 pourcent par l'insécurité alimentaire sévère. Dans la province du Haut-Katanga, 59 pourcent de la population sont affectés par l'insécurité alimentaire dont 14 pourcent sévèrement affectés. Par ailleurs, la province du Tanganyka compte le nombre le plus élevé de personnes affectées par l'insécurité alimentaire globale (2,2 millions). Elle est suivie des provinces du Haut-Lomani (1,9 million) et Lualaba (1,2 million). Enfin vient la province du Haut-Kantaga qui compte 1,1 million de personnes en insécurité alimentaire globale.
3. La proportion de personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère et modérée a augmenté de 17 points de pourcentage entre 2014 et 2015. Cependant, l'enquête de juin 2016 indique un recul de l'insécurité alimentaire dans les zones enquêtées depuis décembre 2015. En effet, **la proportion de personnes affectée par l'insécurité alimentaire sévère et modérée a reculé de 15 points de pourcentage, passant de 83 pourcent en décembre 2015 à 68 pourcent en et juin 2016**.
4. L'amélioration relative de la situation alimentaire est observée dans tous les territoires. Les améliorations les plus importantes ont été observées à Kasenga (-23 points de pourcentage), Moba (-16 points de pourcentage) et Pweto (-16 points de pourcentage). A Kabalo, où le PAM mène un programme d'appui à la chaîne de valeurs, l'insécurité alimentaire a reculé de 14 points de pourcentage. En dépit de ces améliorations, la situation alimentaire des ménages demeure précaire dans les territoires de **Mitwaba (89 pourcent), Nyuzuzi (87 pourcent) et Kalemie (81 pourcent) où la prévalence de l'insécurité est parmi la plus élevée. L'insécurité alimentaire sévère est prédominante à Kalemie (36 pourcent), Mitwaba (33 pourcent) et Kabalo (30 pourcent). De même à Nyuzuzi où 29 pourcent de la population sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère.**

Evolution de l'insécurité alimentaire sévère et modérée

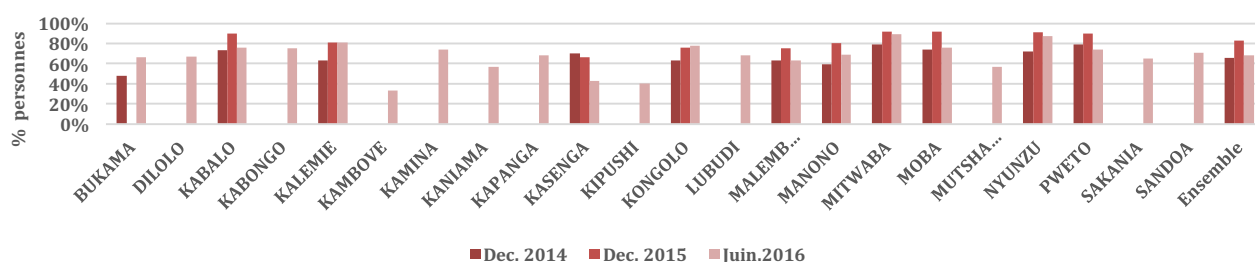


Figure 1: Evolution de la proportion de personnes affectée de l'insécurité alimentaire sévère et modérée

Table 1: Estimation de la population en insécurité alimentaire

Estimation de la population en insécurité alimentaire (en 2016)								
Territoire	Proportion insécurité alimentaire (Sévère+ Modérée)	Population début 2016	Nombre de ménages enquêtés	Ecart type	IC (95%)		Population en insécurité alimentaire	
					Min	Max	Min	Max
Kambove	33,3%	308 095	75	5,4%	22,7%	44,0%	69 828	135 569
Kasenga	43,3%	354 457	90	5,2%	33,1%	53,6%	117 309	189 887
Kipushi	40,0%	296 232	75	5,7%	28,9%	51,1%	85 648	151 337
Mitwaba	89,3%	264 626	75	3,6%	82,3%	96,3%	217 912	254 887
Pweto	74,2%	441 080	120	4,0%	66,3%	82,0%	292 590	361 679
Sakania	65,3%	282 408	75	5,5%	54,6%	76,1%	154 089	214 924
Ensemble Haut Katanga	58,6%	1 946 898	510	2,2%	54,4%	62,9%	1 058 198	1 224 635
Bukama	65,6%	726 586	195	3,4%	59,0%	72,3%	428 506	525 371
Kabongo	78,2%	600 812	165	3,2%	71,9%	84,5%	431 863	507 589
Kamina	74,0%	572 455	150	3,6%	67,0%	81,0%	383 433	463 801
Kaniama	57,3%	270 645	75	5,7%	46,1%	68,5%	124 875	185 465
Malemba-Nkulu	62,9%	812 195	210	3,3%	56,3%	69,4%	457 444	563 601
Ensemble Haut Lomami	68,3%	2 982 693	795	1,7%	65,1%	71,5%	1 940 761	2 133 710
Dilolo	66,7%	539 525	150	3,8%	59,1%	74,2%	318 981	400 385
Kapanga	68,0%	277 315	75	5,4%	57,4%	78,6%	159 297	217 851
Lubudi	67,8%	333 439	90	4,9%	58,1%	77,4%	193 804	258 191
Mutshatsha	56,7%	320 722	90	5,2%	46,4%	66,9%	148 907	214 578
Sandoa	70,5%	381 883	105	4,5%	61,8%	79,2%	235 817	302 456
Ensemble Luabala	66,1%	1 852 884	510	2,1%	62,0%	70,2%	1 148 221	1 300 492
Kabalo	75,6%	330 691	90	4,5%	66,7%	84,4%	220 494	279 217
Kalemie	80,6%	603 099	165	3,1%	74,6%	86,6%	449 750	522 519
Kongolo	75,3%	618 050	150	3,5%	68,4%	82,2%	422 961	508 234
Manono	68,7%	573 938	150	3,8%	61,2%	76,1%	351 500	436 708
Moba	76,1%	713 777	180	3,2%	69,9%	82,3%	498 800	587 727
Nyunzu	86,7%	248 472	75	3,9%	79,0%	94,4%	196 226	234 458
Ensemble Tanganyika	76,4%	3 088 027	810	1,5%	73,5%	79,3%	2 269 587	2 450 138
Ensemble des provinces	68,5%	9 870 502	2625	0,9%	66,7%	70,3%	6 585 416	6 936 232

IV.2. Vingt neuf pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre

5. Au cours l'enquête, il a été demandé aux ménages de dire la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés. L'analyse indique que la consommation des ménages est dominée par trois groupes d'aliments, notamment les céréales & racines (consommés 7 jours sur 7) et les légumes (consommés 6 jours sur 7) associés à de l'huile (5 jours sur 7).

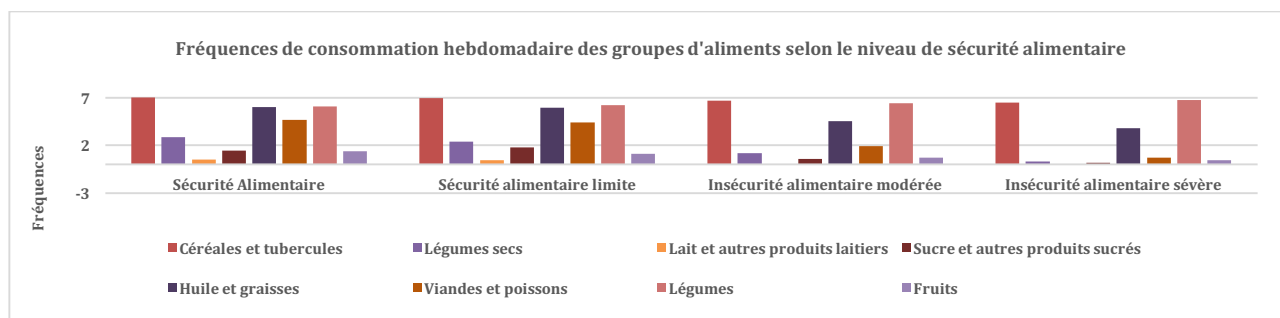
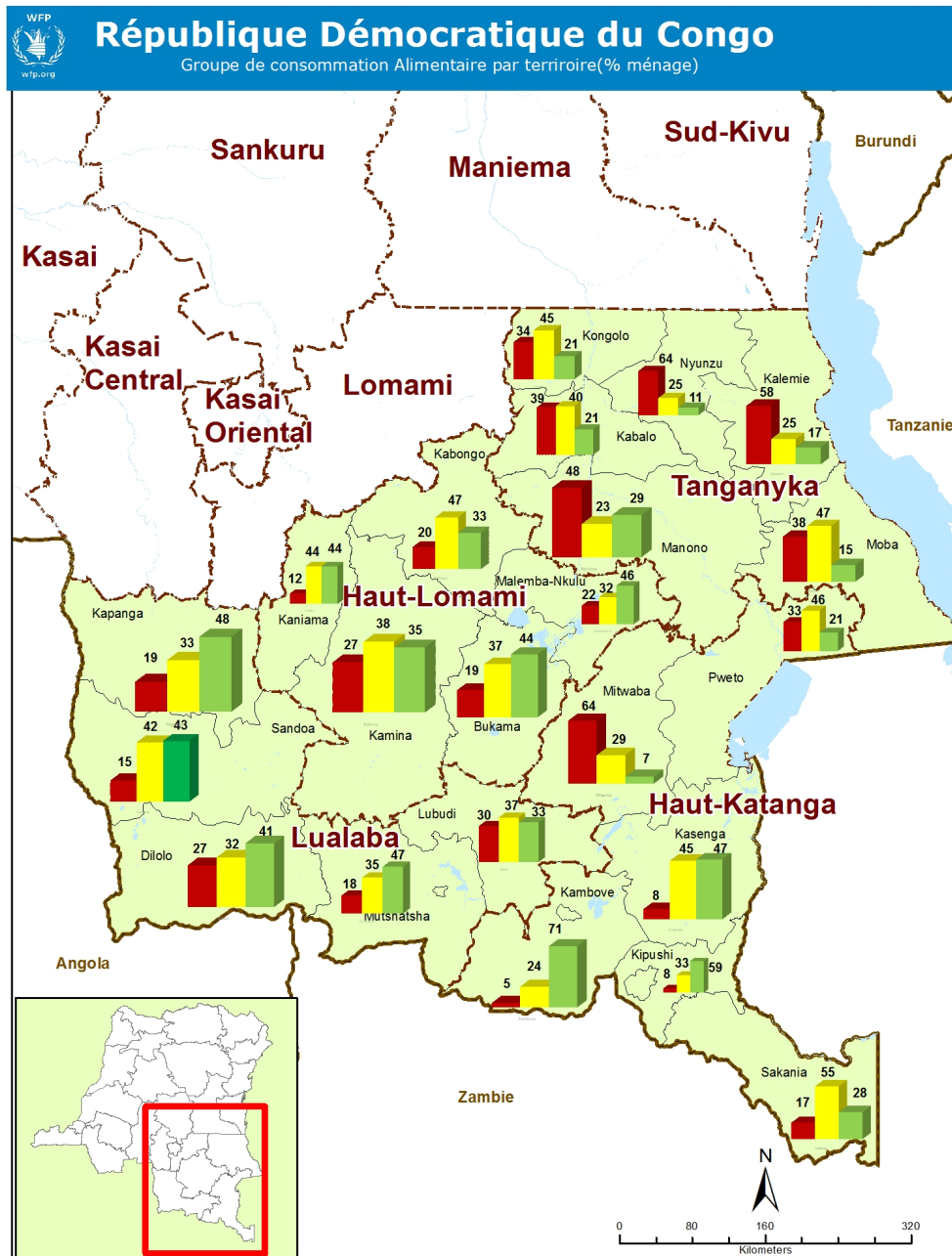


Figure 2: Fréquences de consommation hebdomadaire des groupes d'aliments selon le niveau de sécurité alimentaire

Province	Territoire	Pauvre			Limite			Acceptable		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Haut Katanga	Kambove	7%	0%	5%	26%	18%	24%	67%	82%	71%
	Kasenga	7%	14%	8%	43%	71%	46%	49%	14%	47%
	Kipushi	8%	8%	8%	30%	50%	33%	62%	42%	59%
	Mitwaba	63%	75%	64%	30%	25%	29%	7%	0%	7%
	Pweto	33%	38%	33%	46%	38%	46%	21%	25%	21%
	Sakania	17%	20%	17%	53%	80%	55%	30%	0%	28%
	Haut Katanga	24%	17%	23%	39%	42%	40%	37%	42%	37%
Haut Lomami	Bukama	17%	28%	19%	35%	47%	37%	48%	25%	44%
	Kabongo	18%	30%	20%	46%	52%	47%	36%	17%	33%
	Kamina	24%	50%	27%	38%	38%	38%	38%	13%	35%
	Kaniama	12%	0%	12%	43%	100%	44%	45%	0%	44%
	Malemba-Nkulu	21%	33%	22%	33%	22%	32%	46%	44%	46%
	Haut Lomami	19%	33%	21%	38%	45%	39%	43%	22%	41%
Lualaba	Dilolo	28%	22%	27%	33%	22%	32%	39%	56%	41%
	Kapanga	21%	0%	19%	34%	29%	33%	46%	71%	48%
	Lubudi	26%	50%	30%	42%	7%	37%	32%	43%	33%
	Mutshatsha	19%	14%	18%	33%	43%	36%	48%	43%	47%
	Sandoa	15%	18%	15%	41%	47%	42%	44%	35%	43%
	Lualaba	22%	22%	22%	36%	31%	36%	41%	47%	42%
Tanganyika	Kabalo	38%	40%	39%	37%	47%	40%	25%	13%	21%
	Kalemie	47%	70%	58%	34%	16%	25%	19%	15%	17%
	Kongolo	27%	59%	34%	49%	29%	45%	24%	12%	21%
	Manono	44%	56%	48%	27%	14%	23%	29%	30%	29%
	Moba	37%	62%	38%	49%	31%	47%	15%	8%	14%
	Nyunzu	66%	59%	64%	23%	32%	25%	11%	9%	11%
	Tanganyika	40%	60%	46%	39%	24%	35%	21%	16%	19%
	Ensemble des provinces	26%	43%	29%	38%	31%	37%	35%	26%	34%

6. En raison de la structure homogène de la consommation alimentaire, l'enquête révèle que respectivement 29 et 37 pourcent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite. L'analyse indique des disparités géographiques importantes dans la distribution du score de consommation alimentaire. En effet, les territoires de Mtiwaba (64 pourcent), Nyuzu (64 pourcent) et Manano (48 pourcent) compte les proportions les plus élevées de ménages appartenant au groupe de consommation alimentaire pauvre. Par ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, notamment son sexe, affectent les capacités du ménage à accéder à une nourriture riche et variée. En effet, 43 pourcent des ménages dirigés par une femme appartiennent à la classe de consommation alimentaire pauvre contre 29 pourcent de ceux dirigés par un homme. En plus du sexe, le statut du chef de ménage est un facteur de différenciation de la consommation alimentaire ; 50 pourcent des ménages dirigés par un déplacé sur site sont classés dans le groupe de consommation alimentaire pauvre contre 28 pourcent chez les ménages résidents.



7. L'analyse comparée des proportions de ménages appartenant à la classe de consommation alimentaire pauvre enregistrés en juin 2016 avec la moyenne 2008-2014 indique une dégradation de la diversité alimentaire dans la majorité des territoires ; seuls les territoires de Kambove (-70 pourcent) et Kipushi enregistrent une amélioration relative de la diversité alimentaire.

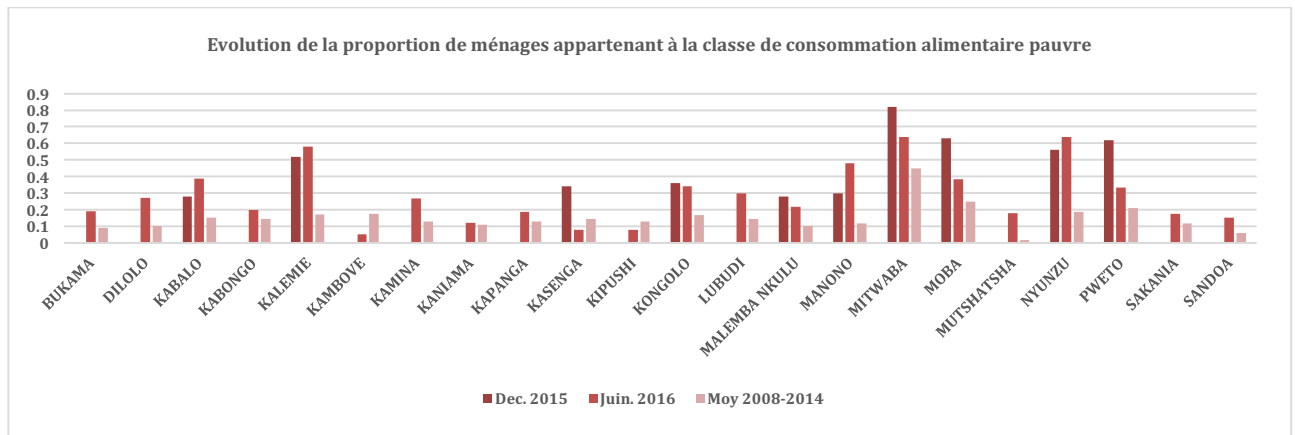


Figure 3: Evolution de la proportion de ménages appartenant à la classe de consommation alimentaire pauvre

8. Par ailleurs, l'accès à la nourriture analysée par le score de diversité alimentaire indique une faible capacité d'accès économique à la nourriture. Le score de diversité alimentaire moyen est de 4 ; il est considéré faible. L'accès économique à la nourriture est particulièrement limité dans les territoires de Moba et Nyunzu, où le score de diversité est de 3.

Table 2: Repartition des classes de score de diversité alimentaire

Province	Territoire	Classes		
		Mauvaise	Moyenne	Bonne
Haut Katanga	Kambove	25%	31%	44%
	Kasenga	66%	29%	6%
	Kipushi	40%	44%	16%
	Mitwaba	88%	9%	3%
	Pweto	78%	15%	7%
	Sakania	56%	36%	8%
	Ensemble Haut Katanga	61%	26%	13%
Haut Lomami	Bukama	60%	24%	16%
	Kabongo	51%	30%	19%
	Kamina	54%	29%	17%
	Kaniama	37%	39%	24%
	Malemba-Nkulu	70%	21%	9%
	Ensemble Haut Lomami	57%	27%	16%
Lualaba	Dilolo	63%	25%	12%
	Kapanga	39%	25%	36%
	Lubudi	48%	27%	26%
	Mutshatsha	39%	42%	19%
	Sandoa	52%	28%	20%
	Ensemble Lualaba	50%	29%	21%
Tanganyika	Kabalo	67%	28%	6%
	Kalemie	76%	15%	9%
	Kongolo	53%	33%	14%
	Manono	77%	20%	3%
	Moba	79%	16%	4%
	Nyunzu	83%	15%	3%
	Tanganyika	72%	21%	7%
Ensemble des provinces	61%	25%	13%	

IV.3. Les personnes déplacées sont plus affectées par l'insécurité alimentaire

9. D'un territoire à l'autre, la composition des ménages est très hétérogène. Les ménages sont dirigés principalement par des hommes (83 pourcent). Cependant, dans la province du Tanganyika, 28 pourcent des ménages sont dirigés par des femmes. Le territoire de Kambove (22 pourcent) compte la proportion la plus élevée de ménages dirigés par une femme. Il est suivi de Bukama (19 pourcent) et de Kipushi (16 pourcent). Les chefs de ménage sont âgés de 18 à 89 ans. Indépendamment de leur sexe, l'âge moyen des chefs de ménage est de 43 ans ; ils sont relativement jeunes. Les ménages comptent 5 à 11 personnes. La moyenne est de 7 personnes dont 49 pourcent de femmes. Les ménages les plus nombreux sont enregistrés à Kongolo (11 personnes) tandis que la plus petite taille de ménage est observée à Sakania (5 personnes). En Moyenne, 28 pourcent des membres des ménages ont moins de cinq ans. Dans les territoires de Nyunzu, Manono, Kongolo, Kalemie, Kabalo, Sandoa, Mutshatsha et Dilolo, les enfants de moins de cinq ans représentent plus d'un tiers de la population. La population scolaire de cette année au primaire représente 36 pourcent. Elle atteint 40 pourcent et plus dans les territoires de Sandoa, Kaniama, Kamina, Pweto et Mtiwaba. L'alphabétisation est essentielle pour comprendre et appliquer les principes de base d'une alimentation saine et équilibrée. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux chefs de ménage s'ils s'avaient lue ou écrite dans une langue quelconque. Les résultats indiquent que 67 pourcent des chefs de ménage savent lire dans une langue quelconque. Une proportion relativement élevée de chef de ménages alphabètes est rapportée dans les territoires de Kalemie (54 pourcent) et de Moba (53 pourcent). Par ailleurs, 55 pourcent et 40 pourcent des chefs de ménage ont respectivement complété le cycle primaire et secondaire. La province du Haut Lomani compte la proportion la plus élevée d'universitaires (2 pourcent) alors que le Haut Katanga compte la proportion la plus élevée de chefs de ménage sans aucun niveau d'éducation (10 pourcent). Au niveau des territoires, Sakania (25 pourcent), Kasenga (16 pourcent), Moba (14 pourcent) comptent les proportions les plus élevées de chefs de ménage avec aucun niveau d'éducation.

Table 3: Niveau d'insécurité alimentaire et caractéristiques démographiques des ménages

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage		En sécurité alimentaire	En sécurité alimentaire limite	En insécurité alimentaire modérée	En insécurité alimentaire sévère
Sexe	Masculin	4%	29%	49%	18%
	Féminin	2%	23%	46%	30%
Niveau d'éducation	Primaire	3%	30%	47%	19%
	Secondaire	6%	33%	48%	13%
	Supérieur	11%	67%	17%	6%
	Aucun	4%	38%	41%	17%
Statut de résidence du ménage	Résidents	4%	28%	49%	20%
	Déplacés en site	0%	50%	0%	50%
	Déplacés en famille d'accueil	0%	17%	31%	53%
Durée de vie dans le site	Moins de 3 mois	0%	22%	22%	56%
	Entre 3 à 6 mois	0%	0%	33%	67%
	Entre 6 à 12 mois	0%	18%	27%	55%
	Plus de 12 mois	0%	14%	29%	57%
Taille du ménage	1 - 3 pers	2%	24%	47%	26%
	4 - 6 pers	3%	26%	50%	21%
	7 - 9 pers	3%	30%	47%	19%
	10 pers et plus	5%	29%	48%	18%
Province	Haut Katanga	6%	35%	45%	14%
	Haut Lomami	2%	29%	48%	21%
	Lualaba	2%	32%	50%	16%
	Tanganyika	4%	20%	50%	27%
Ensemble des provinces		4%	28%	48%	20%

10. L'accès à une nourriture riche et équilibrée est plus difficile pour les ménages dirigés par une femme. Ce résultat renforce le choix du PAM de sélectionner en priorité les femmes comme principales bénéficiaires de l'assistance alimentaire. Les personnes affectées par l'insécurité alimentaire sévère vivent dans des ménages de petite taille ; la situation alimentaire des ménages s'améliore lorsque que plusieurs membres contribuent à diversifier les sources de revenu et de nourriture. Par ailleurs, l'enquête confirme que les ménages dirigés par un chef de ménage mieux instruit accèdent mieux une alimentation plus riche et diversifiée.
11. D'une manière générale, les personnes déplacées sont les plus affectées par l'insécurité alimentaire. La durée du déplacement influence peu la situation alimentaire que l'accès effectif à l'assistance humanitaire ; en d'autres termes, la situation alimentaire des personnes ne s'améliore pas significativement tant que celles-ci n'ont pas accès à l'assistance humanitaire. Ce constat se justifie par les opportunités limitées pour les personnes déplacées dans un contexte de conflit intercommunautaires et de réduction généralisée de l'activité économique dans les zones enquêtées.

IV.4. La morbidité et la mortalité élevées sont les deux principaux chocs subis par les ménages

12. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages de citer les principaux chocs subis au cours des six derniers mois. L'enquête révèle que 43 pourcent des ménages ont subis au moins un choc au cours des six derniers mois. La maladie grave d'au moins un des membres du ménage (72 pourcent) et le décès d'un actif (12 pourcent) sont les deux principaux chocs subis par les ménages ; indiquant une morbidité élevée chez la population enquêtée. Par ailleurs, les inondations auraient affecté 3 pourcent des ménages. La violence a causé des déplacements forcés et le pillage des récoltes/bétail chez 2 pourcent des ménages. Si la morbidité est généralisée dans tous les territoires, la violence affecte principalement les territoires de Nyuzu, Mitwaba et dans une moindre mesure Lubudi. Face ces chocs, les ménages adoptent diverses stratégies. En effet, les stratégies tournées vers l'accès immédiat à la nourriture sont les plus couramment utilisées. Par manque de nourriture ou d'argent pour en acheter, les ménages préfèrent consommer les aliments moins chers ou empruntent la nourriture auprès d'autres ménages. Lorsque ces deux stratégies ne fonctionnent plus, les ménages commencent par réduire la quantité et puis le nombre de repas. Lorsque les ménages ont épuisé toutes ces stratégies de survie alimentaires, ils recourent aux stratégies de survie qui pourraient affecter leurs principaux moyens d'existence. La vente de biens domestiques est généralement la première stratégie de survie de ce type appliquée par les ménages ; cette stratégie permet aux ménages de disposer rapidement d'argent tout en réduisant le capital physique du ménage. La décapitalisation s'accroît avec la vente de biens productifs. En effet, l'enquête révèle que par manque de nourriture ou d'argent pour en acheter, certains ménages (6 pourcent) ont retiré leurs enfants de l'école. Une telle stratégie compromet le capital humain, pourtant indispensable pour assurer la capacité des ménages à accéder durablement à une nourriture saine, équilibrée et suffisante. Cette stratégie est parfois associée à la réduction des dépenses alimentaires non essentiels, notamment la santé (11 pourcent) ; dans un contexte marqué par une forte morbidité, la réduction des dépenses en santé est inquiétante. Face aux besoins élevés pour les soins de santé, les ménages s'endettent et/ou engagent leurs épargnes.

IV.5. L'indice moyen de stratégie de survie est en baisse de 4 points par rapport à décembre 2015

13. Au cours l'enquête, il a été demandé au ménages s'ils avaient contracté une dette au cours des trois derniers mois et pour quelles raisons. L'enquête révèle que près de la moitié des

ménages (48 pourcent) ont contracté une dette. Dans 75 pourcent des cas (soit 36 pourcent des ménages), cette dette a servi à l'achat de la nourriture. En plus de la nourriture, les dépenses de santé sont une raison importante de l'endettement des ménages ; confirmant la morbidité élevée chez les ménages enquêtés. La situation alimentaire des ménages endettés demeurera fragile même s'ils reçoivent de l'assistance humanitaire.

14. L'incidence (sévérité) du choc sur les moyens de subsistance est mesurée en calculant l'indice simplifié de stratégie de survie. L'indice simplifié de stratégie de survie (CSI) est obtenu en multipliant la fréquence d'application de cinq stratégies de survie par leur pondération universelle. Réduire la portion de repas (1), consommer les aliments les moins préférés (1), réduire la consommation des adultes (3), emprunter les aliments/l'argent chez des voisins/amis (2), réduire le nombre de repas par jour (1) sont les stratégies considérées dans le calcul de l'indice de stratégie de survie simplifié. En juin 2016, L'indice moyen de stratégie de survie de l'ensemble des territoires enquêtés est de 8,8 ; soit une baisse de 4 points par rapport à décembre 2015 et la moyenne 2012-2014. Cependant, des disparités importantes sont observées d'un territoire à un autre. Par rapport à la moyenne des trois dernières années, l'indice moyen de stratégie de survie est en hausse à Kasenga (+3,5 points), Kalemie (+2,4 points) Moba (+3,5 points) et Pweto (+1 points). Par rapport à décembre 2015, l'indice moyen de stratégie de survie a gagné 7 points à Moba, 5,7 points à Mitwaba et 5,1 points à Pweto. La hausse de l'indice moyen de stratégie de survie dans ces territoires traduit la dégradation de la capacité d'accès à la nourriture des ménages dans ces territoires.

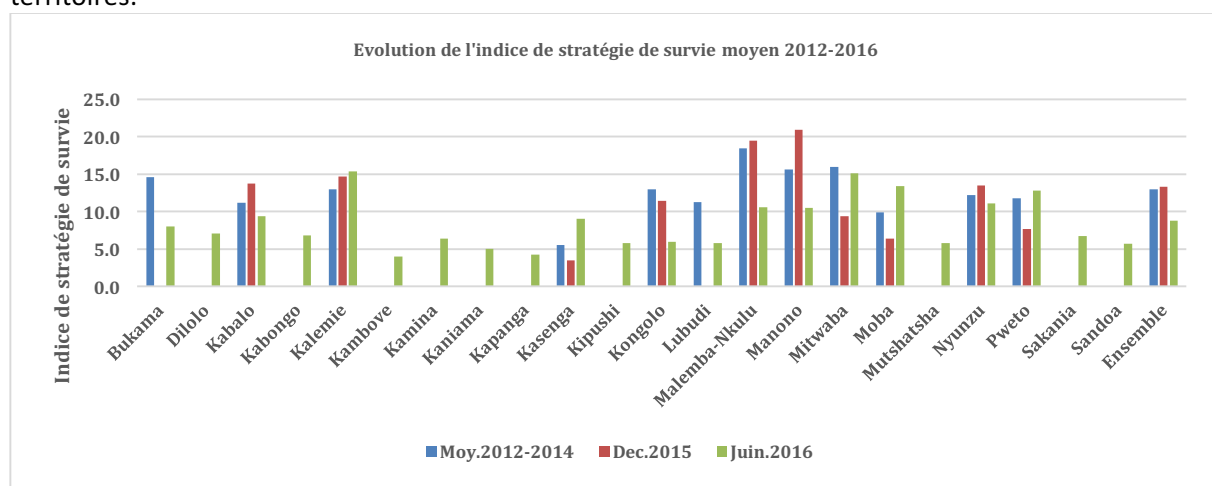


Figure 4: Evolution de l'indice moyen de stratégie de survie

IV.6. Les ménages dépendent 0,29 USD¹ par personne par jour pour la nourriture

15. Les difficultés d'accès à la nourriture sont fortement liées aux revenus faibles. En raison des difficultés évidentes à collecter les revenus, les dépenses ont été collectées et analysées comme indicateur proxy des revenus des ménages. L'enquête révèle que les ménages ont consacré en moyenne 290 Francs Congolais (FC) par personne par jour à l'achat de nourriture, soit environ 0.29 dollar américain. Ce montant représente 63 pourcent de l'ensemble des dépenses totales. L'analyse de la structure des dépenses indiquent des dépenses d'investissement limitées et à contrario une part élevée des dépenses pour les vêtements, chaussures : 18,5 pourcent).

¹ 1 USD= 1000 Franc congolais en juin 2016 sur le marché de Lubumbashi

16. La part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales varie entre 54 pourcent à Kambova et 74 pourcent à Kabongo. Dans les territoires fortement affectés par l'insécurité alimentaire, les dépenses alimentaires per capita par jour sont particulièrement faibles, confirmant que l'accès économique limité à la nourriture est un facteur important d'insécurité alimentaire dans ces zones : Nyuzu (212FC), Mitwaba (201 FC), Moba (209 FC), Manono (175 FC).

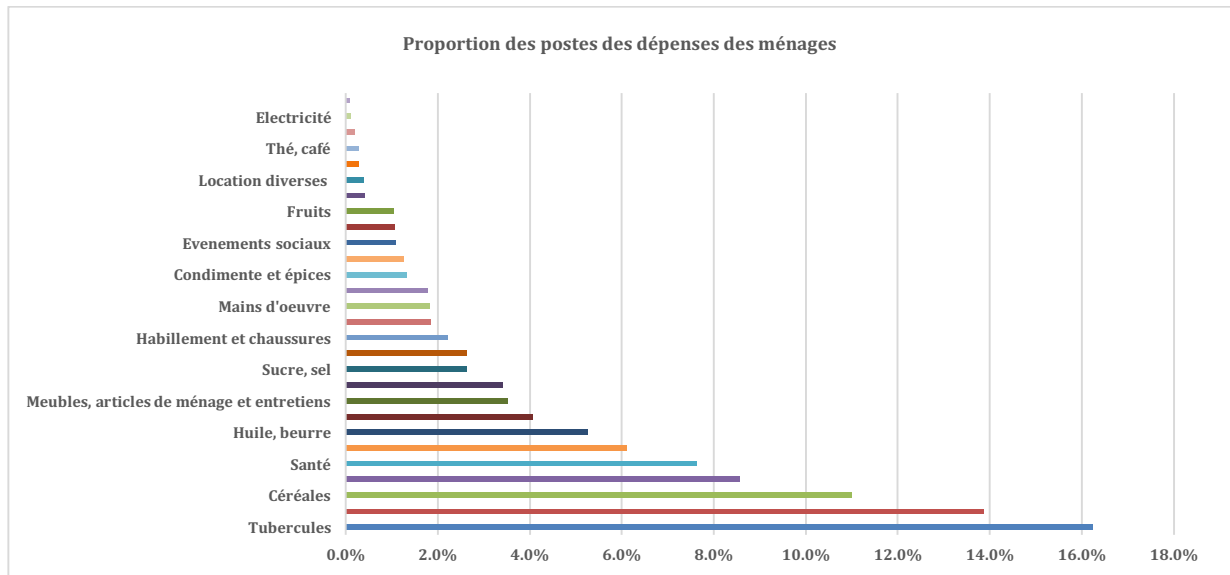


Figure 5: Structure des dépenses des ménages

Table 4: Part des dépenses alimentaires et dépenses alimentaires per capita par jour

Province	Territoire	Part dépenses alimentaires sur les dépenses totales	Dépenses alimentaires per capita par jour (Francs congolais)
Haut Katanga	Kambove	53.8%	440.10
	Kasenga	54.7%	424.76
	Kipushi	55.2%	512.86
	Mitwaba	55.8%	201.14
	Pweto	60.2%	271.24
	Sakania	69.0%	339.05
	Ensemble Haut Katanga	57.3%	357.75
Haut Lomami	Bukama	71.3%	290.49
	Kabongo	73.8%	219.47
	Kamina	69.5%	258.21
	Kaniama	67.3%	259.52
	Malemba-Nkulu	68.1%	271.95
	Ensemble Haut Lomami	70.0%	261.84
Lualaba	Dilolo	64.0%	290.62
	Kapanga	69.3%	446.11
	Lubudi	57.6%	363.72
	Mutshatsha	59.7%	635.53
	Sandoa	61.7%	301.52
	Ensemble Lualaba	61.8%	389.50
Tanganyika	Kabalo	65.8%	204.27
	Kalemie	64.6%	249.77
	Kongolo	59.1%	188.10
	Manono	67.9%	174.99
	Moba	61.3%	209.81
	Nyunzu	60.6%	212.28
	Ensemble Tanganyika	63.1%	207.41
Ensemble des provinces		63.1%	289.33

IV.7. Niveau faible des stocks alimentaires des ménages

17. L'agriculture est la première source de revenu des ménages enquêtés ; elle occupe plus de 80 pourcent de l'ensemble des ménages. En plus de l'agriculture, les ménages diversifient leurs sources de revenu en pratiquant diverses activités, notamment l'élevage, le petit commerce et les travaux occasionnels. Cependant, des disparités importantes sont observées à l'intérieur des strates de ménage. Les personnes en déplacement rencontrent plus de difficulté à diversifier leurs sources de revenu. En effet, les déplacés sur site ont les sources de revenu les moins fiables ; la moitié de ces ménages vivent de petits métiers dont les opportunités sont limitées. Les déplacés dans les familles d'accueil travaillent occasionnellement chez leurs tuteurs ou des voisins et sont rémunérés généralement en espèce. Ils sont les seuls parmi le groupe de personnes déplacées à vivre de l'élevage. Les réfugiés en font autant. Cependant, l'on note que chez ces derniers l'agriculture contribue plus aux revenus. Les ménages enquêtés sont affectés par l'insécurité alimentaire parce-que leurs sources de revenu ne sont pas fiables et durables. L'enquête confirme que les ménages qui recourent le plus à ces sources de revenu précaires, notamment les dons, le travail journalier agricole et non agricole sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère. Dans ce contexte, la morbidité élevée limite les opportunités de diversifier les revenus et contribue à la perte des moyens de production. Le manque de capital et de perspective pour

les personnes déplacées limite l'investissement productif. De plus, les ménages n'ont pas tiré profit de la récente hausse du prix du maïs grain en raison de l'accès difficile aux marchés (absence de marché ou distance éloignée) et des prix bord champs jugés faibles.

Table 5: Sources de revenu selon le statut du chef de ménage

	Résidents	Déplacés en site	Déplacés en famille d'accueil	Réfugiés
Agriculture	39.3%	20.0%	19.4%	31.8%
Élevage	3.3%	20.0%	4.3%	0.0%
Pêche, Chasse	5.1%	0.0%	1.1%	0.0%
Salarié	2.6%	0.0%	0.0%	0.0%
Commerce	3.0%	0.0%	2.2%	0.0%
Petits métiers	2.3%	20.0%	1.1%	0.0%
Travail journalier agricole	1.8%	0.0%	21.5%	18.2%
Travail journalier non agricole	2.7%	0.0%	12.9%	4.5%
Mendicité	.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Transport	.5%	0.0%	0.0%	0.0%
Don des parents ou voisins	.4%	0.0%	1.1%	4.5%
Autres (préciser)	2.5%	0.0%	2.2%	0.0%

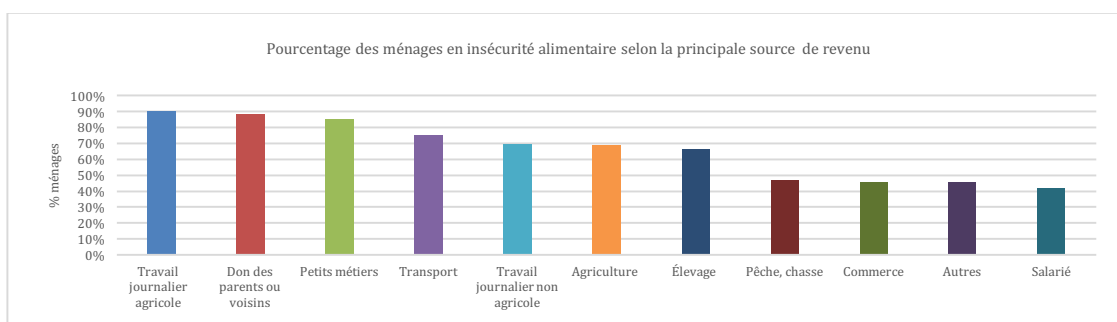


Figure 6: Principales sources de revenu et insécurité alimentaire

18. La production céréalière est dominée par le maïs. Le taux de croissance annuel moyen de la production de maïs est de 11% entre 2007 et 2014. Toutefois, cette croissance de la production est inégalement répartie entre les provinces. Le taux de croissance annuel moyen sur la période considérée est de 9,141% dans le Haut-Katanga ; il s'agit de la zone de plus forte croissance de la production agricole. Dans les autres provinces, le taux de croissance annuel moyen de la production est négatif à nul : Haut Lomani (0,0%), Kolwezi (-0,009%), Lualaba (0,001%), Tanganyika (0,001%), ville de Likasi (0,002%) et ville de Lubumbashi (-0,017%).

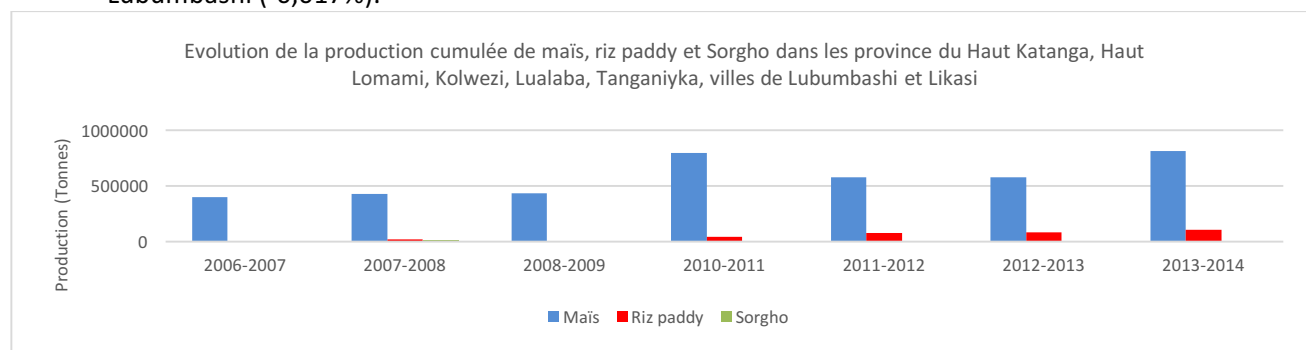


Figure 7: Evolution de la production de maïs

19. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux ménages s'ils disposaient de terres agricoles et s'ils avaient cultivé cette année. D'une manière générale, la vaste majorité des ménages a

cultivé cette année. Cependant, l'accès aux facteurs de production, notamment les semences de bonne qualité, les outils agricoles et à la terre fertile, pose problème chez certains ménages. Ces contraintes expliquent en partie le recul de la production agricole dans certains territoires. La superficie moyenne emblavée est de 0,91 ha par ménage. Elle varie de 1,39 ha à Kongolo à 0,63 ha à Mitwaba. Les réserves alimentaires sont généralement faibles en raison des capacités de stockage limitées. Les stocks de maïs disponibles chez les ménages le jour de l'enquête sont particulièrement faibles à Manono (5,3 kg), Kamina (7 kg), Kabongo (9,6 kg). Les récoltes de la campagne agricole durent en moyenne 1 à 4 mois selon la spéculation. Les récoltes de maïs durent en moyenne 2,3 mois ; confirmant que la production propre ne couvre que partiellement les besoins alimentaires des ménages dans le temps. La durée des stocks de maïs est particulièrement faible chez les ménages déplacés (1.5 mois) et chez les réfugiés (1.1 mois) ; confirmant les difficultés d'accès à la nourriture chez ces catégories de ménages.

Table 6: Contraintes à la production agricole et superficie moyenne emblavée

Territoires	A cultivé cette année	Manque de semences	Sols infertiles	Manque d'outils	Superficie moyenne emblavée (Ha)
Kambove	100%	61%	27%	1%	1.05
Kasenga	89%	6%	12%	44%	1.12
Kipushi	93%	43%	22%	14%	1.03
Mitwaba	90%	35%	6%	37%	0.63
Pweto	91%	14%		42%	0.74
Sakania	96%	21%	10%	59%	1.76
Bukama	89%	20%	23%	23%	0.83
Kabongo	99%	11%	37%	17%	0.65
Kamina	98%	24%	25%	17%	0.82
Kaniama	97%	29%	38%	7%	0.93
Malemba-Nkulu	96%	24%	9%	34%	0.74
Dilolo	95%	56%	4%	14%	0.7
Kapanga	97%	51%	10%	19%	0.67
Lubudi	93%	44%	21%	4%	1.04
Mutshatsha	91%	51%	16%	4%	0.91
Sandoa	96%	60%	7%	7%	0.8
Kabalo	91%	21%	1%	36%	1.11
Kalemie	87%	37%	12%	19%	1.03
Kongolo	97%	30%	24%	23%	1.39
Manono	97%	32%	5%	17%	0.71
Moba	99%	6%	35%	32%	0.87
Nyunzu	79%	50%		17%	1.23
Total	94%	30%	17%	22%	0.91

Table 7: Stocks alimentaires moyens et durée des stocks

Territoires	Manioc (Kg)	Maïs (Kg)	Haricot (Kg)	Manioc (mois)	Maïs (mois)	Haricot (mois)
Kambove	37.4	139.3	14.3	2.0	3.6	1.7
Kasenga	28.3	27.5	0.9	3.3	3.5	1.4
Kipushi	16.9	91.4	1.5	2.0	3.9	1.2
Mitwaba	2.3	11.2	0.1	4.2	2.7	1.2
Pweto	18.4	15.2	4.4	3.6	2.3	1.5
Sakania	7.9	33.8	4.0	5.2	4.8	2.1
Bukama	40.9	30.4	3.9	3.5	1.9	1.2
Kabongo	17.2	9.6	1.6	4.6	1.5	1.3
Kamina	19.8	7.0	3.2	4.9	1.6	1.4
Kaniama	40.1	54.6	12.0	5.1	2.7	1.4
Malemba-Nkulu	24.2	18.0	2.5	4.6	2.2	1.2
Dilolo	61.8	10.1	0.5	5.6	1.6	1.2
Kapanga	20.8	22.5	2.0	5.8	2.1	1.2
Lubudi	16.9	80.5	4.5	1.9	3.6	1.8
Mutshatsha	36.2	68.0	5.1	2.9	2.1	1.5
Sandoa	40.6	21.1	0.1	5.4	2.2	1.4
Kabalo	72.8	80.6	0.0	2.3	1.2	1.0
Kalemie	51.8	25.5	0.6	2.2	1.3	1.0
Kongolo	36.2	179.7	0.0	1.9	2.3	1.0
Manono	64.7	5.3	0.0	2.5	1.1	1.0
Moba	4.4	15.5	5.3	2.6	4.4	1.7
Nyunzu	44.0	110.0	0.0	1.6	1.2	1.0
Total	27.8	39.5	3.2	3.6	2.3	1.3

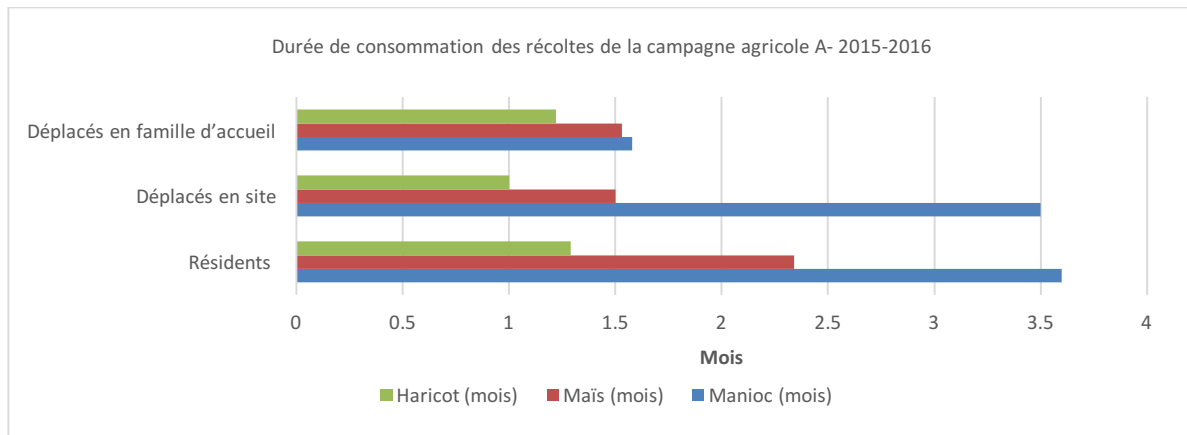


Figure 8: Durée de consommation des récoltes de la campagne agricole

IV.8. Cinquante cinq pourcent des ménages utilisent des sources d'eau non potable

20. L'accès aux services sociaux de base est une contrainte majeure chez les ménages enquêtés. 11 pourcent des ménages ont accès respectivement à de l'eau de robinet et des forages. 12 pourcent des ménages utilisent de l'eau de puits améliorés. 34 et 21 pourcent des ménages utilisent respectivement de l'eau de surface et puits traditionnels ; ces deux sources d'eau sont généralement considérées comme des sources d'eau non potable. De plus, les ménages doivent parcourir 30 à 60 minutes pour accéder à cette eau. La consommation d'eau issue de ces deux dernières sources est importante à Sakania (tous les ménages), Mitwaba (91 pourcent), Malemba-Nkulu (80 pourcent), Sando (75 pourcent), Dilolo (73 pourcent), Kasenga (72 pourcent) et Moba (68 pourcent). L'accès à l'eau potable est particulièrement difficile pour les personnes déplacées en site et les réfugiés. Les personnes déplacées en famille d'accueil utilisent les mêmes sources d'eau de boisson que leurs tuteurs. L'accès limité à l'eau potable accroît la morbidité. Ainsi, les personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire consomment principalement de l'eau de surface et des puits traditionnels.

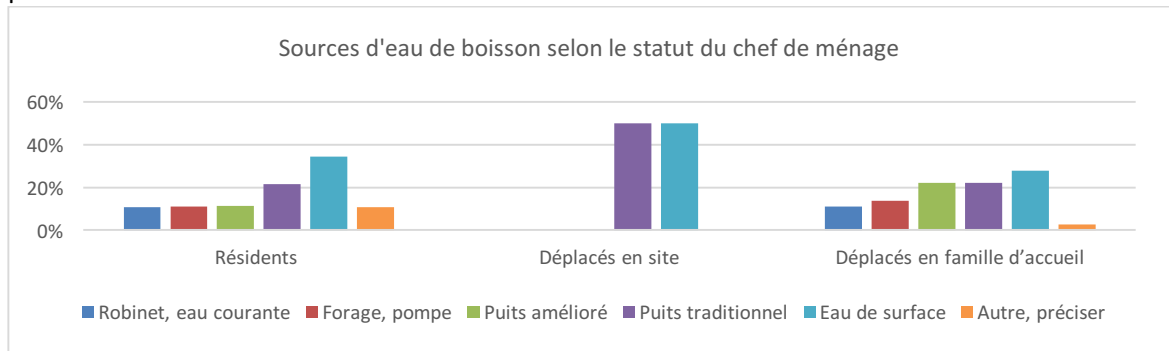


Figure 9: Sources d'eau de boisson selon le statut du chef ménage

En plus d'utiliser de l'eau non potable pour la boisson, la cuisson des aliments se fait principalement à l'aide de bois de chauffe et de charbon de bois ; ces deux sources d'énergie détruisent la forêt dans une région fortement marquée par l'exploitation minière parfois abusive. Le recours au charbon de bois est particulièrement important à Kambove (82 pourcent), Mutshatsha (73 pourcent) et Kasenga (67 pourcent). La recherche du bois de chauffe est une activité risquée, notamment pour les personnes déplacées. L'enquête montre que les déplacés mettent plus de temps à la recherche du bois de chauffe que les autres catégories de ménages.

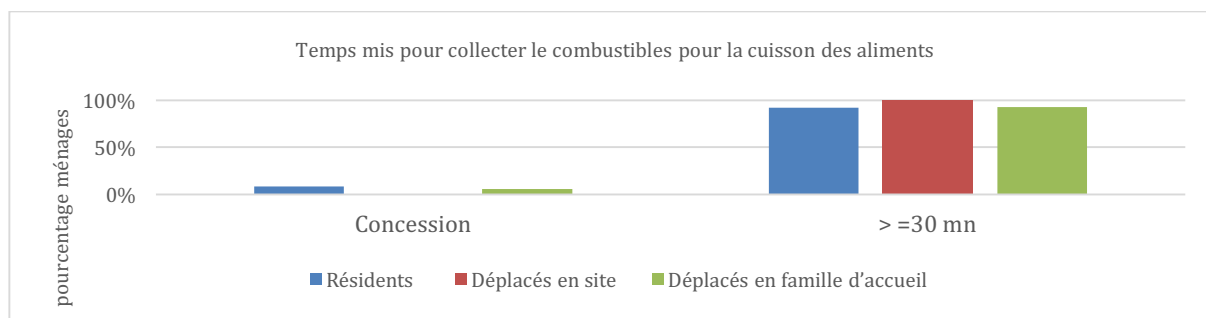


Figure 10: Temps mis pour la collecte du combustible pour la cuisson des aliments

IV.9. Plus de la moitié des déplacés est dans la classe de richesse très pauvres

21. Sur la base des biens domestiques possédés par les ménages, notamment la radio, la télévision, la machine à coudre, la bicyclette, le bœuf de trait, la mobylette, le moulin manuel, le matériel de pêche, la charrue, le pousse pousse, le téléphone portable, le matelas, la table, la lampe et les ustensiles de cuisine, l'on construit un indice de richesse. Par la suite, nous l'avons divisé en cinq classes égales, appelées quintiles qui déterminent des classes de richesse. Cette relation structurelle entre les biens possédés par les ménages est significative ($KMO=0,725$, $sig=00$) et plusieurs de ces biens sont positivement corrélés entre eux. L'analyse indique une proportion plus élevée de ménages très pauvres dans les territoires de **Manono, Mitwaba, Nyuzu et Kalemie**. Par ailleurs, 78 pourcent et 53 pourcent respectivement des déplacés en famille d'accueil et des déplacés en site sont dans la classe de richesse très pauvres contre 20 pourcent des résidents. Par ailleurs, l'enquête confirme une relation structurelle positive entre la possession de biens et la sécurité alimentaire ; l'insécurité alimentaire sévère touche davantage les personnes très pauvres.

Table 8: Classes de richesse

Provinces et territoires		Les plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Les plus riches
Territoire	Kambove	0%	4%	16%	23%	57%
	Kasenga	1%	14%	21%	24%	39%
	Kipushi	5%	5%	11%	33%	45%
	Mitwaba	43%	23%	16%	17%	1%
	Pweto	25%	21%	24%	18%	12%
	Sakania	8%	8%	16%	31%	37%
	Bukama	21%	22%	28%	12%	17%
	Kabongo	28%	20%	33%	13%	6%
	Kamina	16%	14%	27%	23%	21%
	Kaniama	4%	9%	20%	28%	39%
	Malemba-Nkulu	27%	32%	23%	15%	3%
	Dilolo	5%	11%	13%	32%	39%
	Kapanga	3%	20%	21%	23%	33%
	Lubudi	9%	13%	8%	32%	38%
	Mutshatsha	0%	7%	14%	26%	53%
	Sandoa	2%	10%	13%	26%	50%
	Kabalo	32%	31%	18%	13%	6%
	Kalemie	40%	28%	10%	16%	5%
	Kongolo	22%	20%	25%	24%	9%
	Manono	47%	24%	18%	7%	4%
Moba	20%	23%	36%	17%	4%	
Nyunzu	40%	32%	21%	4%	3%	
Province	Haut Katanga	14%	13%	18%	24%	30%
	Haut Lomami	21%	22%	27%	16%	14%
	Lualaba	4%	12%	14%	28%	43%
	Tanganyika	33%	25%	22%	15%	5%

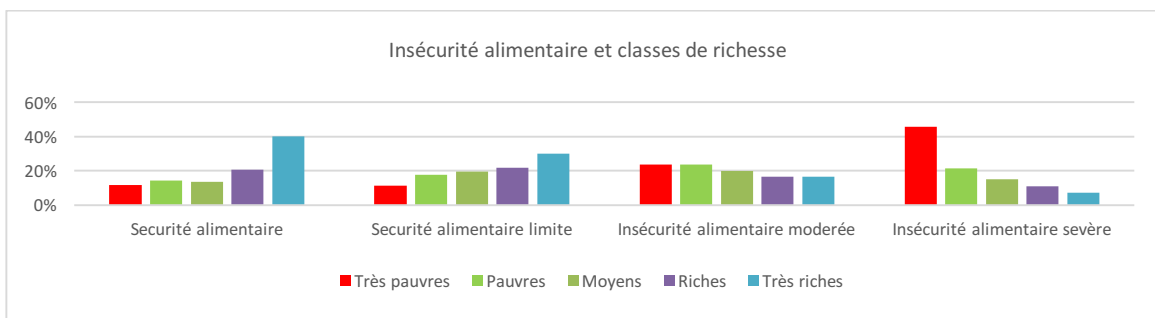


Figure 11: Insécurité alimentaire et classes de richesse

IV.10. La couverture de l'assistance humanitaire est faible ; 36 pourcent des personnes en insécurité alimentaire sévère reçoivent l'assistance alimentaire

22. La couverture de l'assistance humanitaire est relativement faible dans les territoires enquêtés. 7 pourcent des ménages déclarent avoir reçu l'assistance humanitaire au cours des six derniers mois. Le secteur de la santé est celui le plus couvert par l'assistance humanitaire ; 4 pourcent contre 2 pourcent pour l'assistance alimentaire sous forme de distribution gratuite. L'assistance alimentaire a touché principalement les territoires de Mitwaba (15 pourcent), Kalemie (9 pourcent) et Nyunzu (5 pourcent). Dans les autres territoires, l'assistance alimentaire a touché entre 1 et 4 pourcent des ménages. En plus de sa couverture limitée, le ciblage de l'assistance humanitaire peut être amélioré. En effet, le ciblage des personnes déplacés est globalement bien ; tous les ménages déplacés enquêtés rapportent recevoir l'assistance alimentaire. Cependant, une proportion élevée de ménages en sécurité alimentaire continuerait de recevoir l'assistance humanitaire alors que d'autres en insécurité alimentaire sévère en sont exclus ; il y a manifestement des erreurs d'inclusion/exclusion.

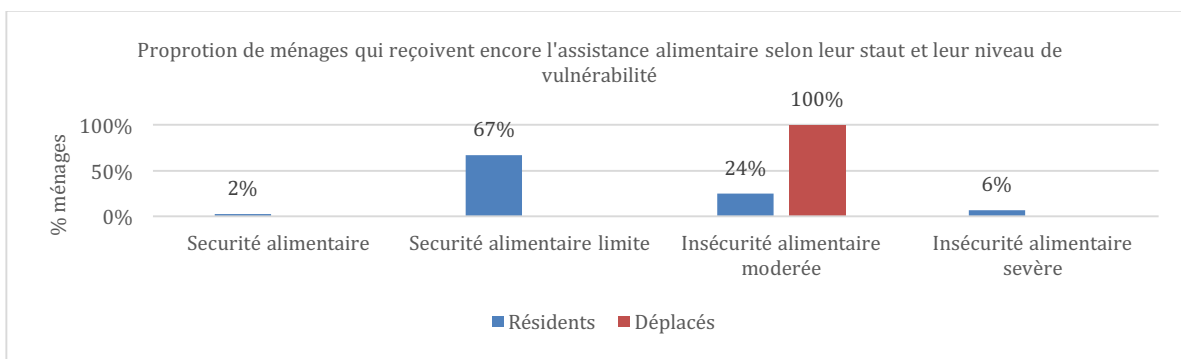


Figure 12: Accessibilité à l'assistance alimentaire selon le statut du chef de ménage et le groupe d'insécurité alimentaire

V. Discussions & Recommandations

L'analyse a montré qu'une amélioration de la situation alimentaire comparée à décembre 2015 qui correspond également aux débuts des récoltes de la petite saison agricole. Elle a également montré que 20 pourcent de la population totale des zones enquêtées sont affectées par l'insécurité alimentaire. Ces personnes sont principalement localisées dans le « triangle de la mort » que forment les territoires de Mitwaba, Pweto et Manono.

Les conflits armés et les épidémies récurrents sont les principaux facteurs de la morbidité élevée. Cette dernière dégrade la situation alimentaire des ménages et fragilisent le statut nutritionnel des enfants et des adultes vulnérables.

Par ailleurs, l'enquête a mis à jour la situation alimentaire contrastée dans la province de Lualaba. En effet, deux ménages sur trois est affectée par l'insécurité alimentaire globale dont 16 pourcent sont affectés par l'insécurité alimentaire sévère. Dans cette province, la consommation alimentaire des ménages est particulièrement pauvre et peu diversifiée dans le territoire de Lubudi où 30 pourcent des ménages appartiennent à la classe de consommation alimentaire pauvre. Pour stabiliser durablement la situation alimentaire des ménages, l'on recommande :

Actions	Durée	Acteurs
Apporter une assistance humanitaire, comprenant l'assistance alimentaire, le soutien aux moyens d'existence et l'accès aux biens domestiques à 2 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère dans les territoires : les territoires de Mitwaba, Kalemie, Manono, Nyuzu, Kabalo et Lubudi regroupent les proportions les plus élevées de ménages appartenant à la classe de consommation alimentaire pauvre ;	Septembre – décembre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Organiser une analyse des options de réponses en vue de déterminer les autres réponses pertinentes à mettre en œuvre à moyen et long terme pour répondre aux besoins humanitaires ;	Octobre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Soutenir la reconstitution des moyens d'existence et la relance agricole en favorisant l'accès aux facteurs de production ;	Octobre 2016	Gouvernement et ses partenaires
Renforcer le suivi de la sécurité alimentaire dans les territoires fortement affectés par l'insécurité alimentaire ;	Septembre 2016	Gouvernement et ses partenaires